

Transformez les phrases à la voix passive.

EXEMPLE :

Quelqu'un a assassiné Bernadette Dejeu.
Bernadette Dejeu a été assassinée par quelqu'un.

1. La police a découvert le corps sur la plage.
Le corps sur la plage par la police.
2. Les journalistes avaient écrit des articles la semaine précédente.
Des articles par les journalistes la semaine précédente.
3. L'inspecteur interrogera la famille dans deux jours.
La famille par l'inspecteur dans deux jours.
4. On n'a pas retrouvé les chaussures de la victime.
Les chaussures de la victime
5. Bernadette allait acheter une maison au Maroc.
Une maison au Maroc par Bernadette.
6. Margot aimait beaucoup sa soeur Bernadette.
Bernadette de sa soeur Margot.
7. Toutes sortes d'objets remplissaient le sac à main de la morte.
Le sac à main de la morte de toutes sortes d'objets.
8. L'inspecteur Duflair recherche des témoins éventuels.
Des témoins éventuels par l'inspecteur Duflair.
9. Les enquêteurs n'auraient pas encore convoqué les suspects.
Les suspects par les enquêteurs.
10. Le manque d'indices a étonné la police.

LE PASSIF

Le passif est une transformation qui sert à :

- * mettre en valeur le sujet du verbe au passif en le plaçant au début de la phrase.
- * à remplacer le pronom indéfini « on ».

Le passif s'exprime de plusieurs manières

* être + participé passé

C'est la construction la plus courante pour les verbes à construction directe.

- > Les programmes **vont être présentés** par les candidats.
(futur proche)
- > Le Président **a été élu** au premier tour.
(passé composé)
- > La loi **sera appliquée** quand le décret **aura été promulgué**.
(futur / futur antérieur)

C'est le temps du verbe **être** qui indique le temps du verbe au passif.

L'acteur introduit par « par » n'est pas toujours nécessaire.

* La forme pronominale

Cette construction s'utilise avec un sujet non animé et si le verbe a une construction directe.

- > La ville **s'est** beaucoup **transformée**.
(= La ville a été beaucoup transformée.)
- > Ce type de matériau **s'utilise** de plus en plus.
(= Ce type de matériau est de plus en plus utilisé.)

* se faire + infinitif présent

Cette construction peut exprimer un acte volontaire ou involontaire.

- > Il **s'est fait élire** par intérêt personnel.
(acte volontaire)
- > Je **me suis fait expliquer** le chemin.
(acte volontaire)
- > Je **me suis fait contredire** en réunion.
(acte involontaire)
- > Nous **nous sommes fait accuser** de vol.
(acte involontaire)

* se laisser + infinitif présent

À la forme affirmative, cette construction insiste sur la passivité du sujet.

À la forme négative, elle implique au contraire une résistance du sujet.

- > Elle **se laisse convaincre** facilement.
(= Elle n'offre pas beaucoup de résistance.)
- > Il ne **s'est** pas **laissé** perturber par le bruit.
(= Le bruit ne l'a pas dérangé, il a continué son activité.)

ATTENTION !

L'expression « *se laisser dire* » a un sens particulier.

- > Je **me suis laissé dire** que tout allait bien.
(= On m'a dit que...)

* se voir + infinitif présent

- > Il **s'est vu imposer** un horaire difficile.
(= On lui a imposé...)

Se voir peut être suivi d'un adjectif et être alors un synonyme de *être*.

- > Tous les jours, **je me vois contrainte** d'expliquer les mêmes choses.
(= Je suis contrainte de...)

* s'entendre + infinitif présent

S'entendre est généralement suivi d'un verbe déclaratif (*dire, critiquer, répondre...*).

- > **Elles se sont entendu dire** qu'elles étaient incompetentes.
(= On leur a dit qu'elles...)

Remarque

La construction pronominale permet souvent de ne pas exprimer le complément d'agent. Mais ce dernier peut être présent.

- > Il s'est fait gronder (par ses parents).

ATTENTION !

Si les verbes *se faire*, *se laisser*, *se voir* et *s'entendre* sont conjugués à un temps composé, le participe passé est généralement invariable (voir ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ, p. 158).